

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 18 MARS 2010 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 12 mars 2010

Présents :

Pierre BOUVIER, maire

Roger GUGLIELMETTI – Anne-Marie FORGEOUX - Claude PLEINDOUX

Christophe MARTIN, adjoints

Patrick LESPINASSE – Olivier REY - Edmond CADET – Catherine REBATEL

Alain BOITTE - Bruno BOUCHARD – Alain BERNARD

Procuration :

Christophe CANGIANO à Patrick LESPINASSE

Béatrice KOEKKOEK à Alain BOITTE

Carole CISSE à Anne-Marie FORGEOUX

Secrétaire de séance : Christophe MARTIN

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

Une délibération est à rajouter à l'ordre du jour :

- demande de subvention

I – FINANCES

1/ Conseil Général : subvention voirie communale 2010

Le Conseil Municipal sollicite la participation du Conseil Général au titre de la dotation de voirie communale 2010.

Approuvé à l'unanimité

2/ Navette skieurs : participation financière 2009/2010

Le Conseil Municipal décide de participer au financement de la navette skieurs pour la saison 2009/2010 à hauteur de 6 380 €.

Approuvé à l'unanimité

3/ Protocole transactionnel entre la Commune du Monêtier-les-Bains et la Compagnie Européenne des Bains pour l'indemnisation de la livraison partielle et décalée

Le Conseil Municipal approuve le protocole qui permettra d'éviter une procédure longue et coûteuse suite à la livraison partielle et décalée de l'établissement les Grands Bains du Monêtier. En effet, le préjudice est estimé à 125 000 €, et le délégataire s'engage, en contrepartie de l'allègement de la redevance, à renoncer à toute réclamation liée à cette livraison retardée.

Approuvé à l'unanimité

II – ADMINISTRATION GENERALE

1/ Avenant n°1 au Contrat de Délégation de Service Public des Grands Bains

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la DSP des Grands Bains prenant en compte l'allègement de la redevance suite à la livraison retardée et partielle de l'établissement, et d'autre part précisant les modalités de calcul du premier intéressement sur le chiffre d'affaires quand la première année civile ne serait pas une année complète.

Approuvé à l'unanimité

2/ Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée du PLU en vue de lever l'emplacement réservé n°51 relatif à la construction d'un Centre Intercommunal de Secours.

Approuvé à l'unanimité

3/ Protocole relatif à l'aménagement du Centre Intercommunal de Secours de Serre Chevalier

Le Conseil Municipal approuve le protocole d'accord avec la Communauté de Communes du Briançonnais pour l'aménagement d'un Centre Intercommunal de Secours, prévoyant la répartition des coûts de travaux de viabilisation nécessaires à la réalisation de ce projet.

Approuvé à l'unanimité

III - QUESTIONS DIVERSES

1/ Subventions 2010

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 100 € de subvention pour l'année 2010 aux deux associations ci-dessous :

- Ligue contre le Cancer
- Maîtres chiens d'avalanches des Hautes-Alpes

Approuvé à l'unanimité

Les élus demandent que la circulation sur la RD 1091 aux abords des Guibertes soit limitée à 70 km/h. Un courrier officiel sera transmis.

La séance est levée à 19 heures 50.